

M. Jean-Paul THIL
35, Route de Fixem
57570 Rodemack – Faulbach

Monsieur le Maire
Mairie de Rodemack
39 Place Charles de Gargan
57570 Rodemack

Rodemack, le 5/03/2018

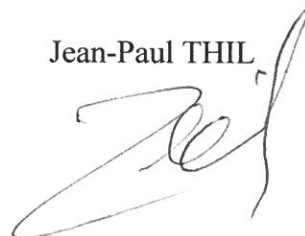
Objet : Déclaration de tir de nuit de sangliers avec ou sans source lumineuse.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il sera effectué des tirs de nuit de sangliers sur le lot n°2 du 15/03/2018 au 31/01/2019.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées

Jean-Paul THIL



Copie au service départemental de l'ONCFS